

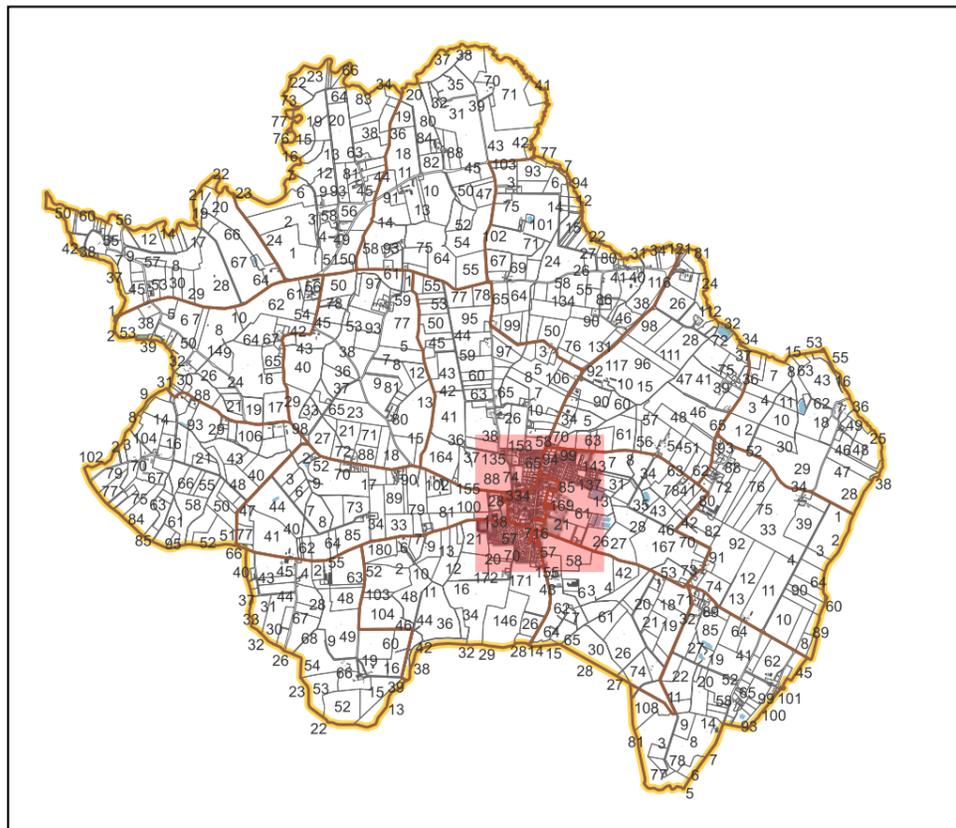
Département d'Ille-et-Vilaine
Commune de BILLE

Droit de préemption urbain

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal n°.....
en date du 1er/02/2024 instaurant le droit de préemption urbain (DPU) sur le territoire de la commune de Billé,

Le Maire,

Echelle
1/5000ème



- Légende :**
- Parcelles cadastrales
 - Sections cadastrales
 - Limites de section
 - Périmètre identifié :
 - Droit de préemption urbain
 - Périmètre soumis au DPU

